# Quiconque veille la Nuit du Destin en ayant foi et en espérant la récompense, ses péchés précédents lui sont pardonnés

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : "Quiconque veille la Nuit du Destin en ayant foi et en espérant la récompense, ses péchés précédents lui sont pardonnés."
[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe du mérite de veiller la Nuit du Destin, qui se trouve dans les dix dernières nuits de Ramadan, et que quiconque s'efforce d'y prier, d'invoquer, d'y lire le Coran et d'évoquer Allah tout en croyant ce qui a été rapporté de son mérite et en espérant à travers son œuvre la rétribution d'Allah, Exalté soit-Il, sans ostentation ni vanité, ses péchés précédents lui seront alors pardonnés.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4202